

POUR UNE ECOLE SANS CLASSE

Edito : L'Ecole, jadis considérée comme un lieu d'émancipation, au temps des années glorieuses de la « laïque », a depuis longtemps servi les intérêts du couple infernal Etat-Capital. Elle est loin, en effet, l'époque où les militant-e-s de « la sociale » prônaient aux jeunes têtes blondes les vertus d'une institution qui devait les conduire à être des Etres adultes, autonomes, créatifs et émancipés, en une phrase : capables de se passer des parasites de la politique et du capitalisme...

L'Ecole n'a depuis lors jamais cessé d'apparaître comme un haut lieu du formatage « citoyen », du calibrage social et économique, faisant fonction, encore plus récemment, de « chantre » de l'efficacité libérale (Fillon, De Robien...).

Pas étonnant, dans ces conditions, de considérer l'Ecole comme le premier marchepied de la société « inégalitaire » et de son corollaire, « l'électorisme ». C'est en effet un pion important du dispositif à l'asservissant et illusoire sentiment d'une égalité citoyenne virtuelle, que ce lieu où un enfant de prolo côtoie un enfant de bourgeois (au moins jusqu'au collège...) en évitant de focaliser sur les différences sociales existantes...

L'alfa et l'oméga de l'école républicaine et laïque, reviennent à donner à penser que tou-te-s les élèves sont sur le même pied d'égalité, qu'ils sont des égaux ! Il s'agit bien là d'une sacrée forfaiture ! Identique à la forfaiture religieuse, qui propose un « paradis »

égalitaire (où les derniers seront les premiers...) mais pour la suite, pour plus tard, pour après !

Pour faire passer la pilule amère d'une école à plusieurs vitesses (ZEP, quartiers défavorisés, banlieues oubliées, discrimination sociale etc.), c'est à l'école que l'idée d'une « citoyenneté » qui se déclinerait obligatoirement « libre », « fraternelle » et « égalitaire » prend ses racines...

Les trois couleurs, la « Marseillaise », la devise républicaine, l'instruction, puis l'éducation civique, tout est mobilisé pour faire de l'individu un être massifié, présenté comme l'égal de l'autre. Nous savons, toutes et tous, ce qu'il advient très rapidement de cette tartufferie.

Comme cela n'est pas suffisant, les tenants d'une Ecole républicaine (mais néanmoins libérale) y ajoutent les mascarades électoralistes : l'élection des délégués, les conseils municipaux des enfants et quelquefois même, pour quelques privilégié-e-s, un simulacre de séance à l'Assemblée nationale. Et le tour est joué.

Du reste les écoles, lieux dispensateurs de savoir par excellence, abritent, les temps électoraux, isolements, urnes et autres marques de l'illusion républicaine du changement !

Elles prennent alors des allures de temples dans lesquels la religion du pouvoir trouve à se manifester et vers lesquels tous les grands prêtres de cette religion convient leurs ouailles. Là il n'est pas question de « savoir » mais plus simplement de « devoir » ! Le devoir citoyen qui consiste à abandonner sa souveraineté individuelle pour laisser à d'autres le soin de penser, d'agir.

Tout a été programmé pour que la communauté éducative, de gauche comme de droite, sans oublier celles et ceux qui professent des idées nauséabondes et dangereuses (malheureusement, ça existe), pour que tout ce beau monde donc puisse considérer que, dans ce contexte, la tâche « citoyenne » est pleinement accomplie. Les manuels d'Histoire viennent relayer à « merveille » cette bouillie républicaine univoque.

Nous pouvons écrire, sans risque de nous tromper, qu'il s'agit là d'une forfaiture intellectuelle, en fait une attitude bien peu « citoyenne » qui permet

aux tenants d'un monde hiérarchisé et inégalitaire, de gommer tous les aspects et références historiques qu'ils jugent hérétiques et toutes les analyses qu'ils jugent inutiles et/ou mal-faisantes. En fait, ils se désignent comme les gardiens du temple laïque et de l'orthodoxie républicaine.

La Révolution française, la Commune, la vague révolutionnaire en Russie, la Révolution espagnole, autant de périodes historiques d'où toutes les références au Mouvement révolutionnaire indépendant et à l'anarchisme ont disparu !

Exit Proudhon, Elysée Reclus et autre Bakounine. Exit les représentants des courants pédagogiques novateurs, créatifs et libertaires - Sébastien Faure, Paul Robin, Francisco Ferrer,

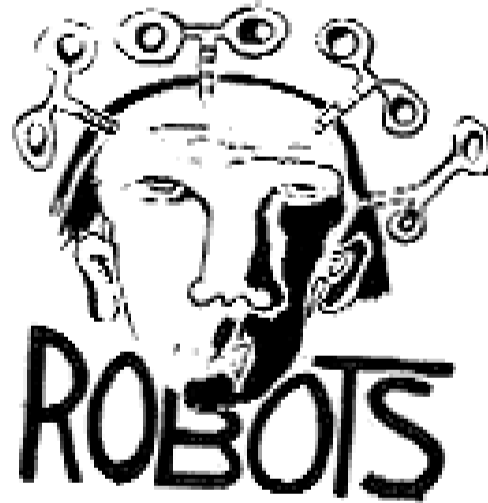
L'électorisme n'est jamais remis en cause, tout juste s'agit-il de critiquer les votes qui ne conviennent pas... Dans l'école républicaine, les idées généreuses d'égalité sociale ont laissé place à la compétition scolaire. Par ailleurs, l'armée vient y faire sa publicité afin d'y faire entendre l'idée de « défense nationale » et de cohésion de la communauté du même nom.

Il en va de même pour les patrons d'entreprises qui trouvent au sein de l'Ecole un lieu de prédilection pour y faire entendre leur propagande libérale et justifier leur besoin de main d'œuvre. Le lien entre l'Ecole et le monde du travail, en même temps qu'il sert les intérêts des capitalistes, tend à justifier les différences sociales existantes, le monde tel qu'il est, et la précarité qui en découle.

Au bout du compte, les écoles de banlieues et des quartiers défavorisés accueillent des jeunes défavorisés et ne leur proposent que des poursuites d'études en lycées professionnels, en CFA... voire pas de poursuite du tout ! Voilà l'Ecole que la République nous propose. Elle est libérale, inégalitaire, injuste et produit toujours plus d'esclavage salarié et si peu d'individus autonomes, créatifs et responsables. Nous voulons renverser cette tendance, c'est pourquoi nous luttons pour une Ecole sans classes, dans une société du même bois...

REVOLUTION
CULTURELLE
CONTRE

UNE SOCIÉTÉ DE



ROBOTS

Célestin Freinet...- qui avaient comme souci originel de former des hommes et des femmes en mesure de changer la société.

Exit enfin les théories révolutionnaires, libertaires et anti-autoritaires qui invitent à la prise de conscience qu'un Monde nouveau est nécessaire pour en finir avec le vieux monde et son cortège d'inégalités, d'intolérances, de guerres et de misère...

Quant aux discours tenus par un certain nombre d'enseignants contre les dangers extrémistes, ils ne servent qu'à masquer la vacuité des réponses produites par la communauté éducative face aux résultats électoraux engrangés par les racistes et les fascistes.



Infos&Analyses Libertaires

SOMMAIRE du N° 61

Page 2

Loi relative à la prévention de la délinquance...

Réseaux Education Prioritaire

Page 3

Une autre école
Pour une autre Société-

Page 4

Sans-Papiers
Un cas d'école électoral!

Contacts C.G.A.

LOI RELATIVE A LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

S'attaquer à la délinquance en occultant ses causes économiques et sociales.

Tout un projet de société !

A travers la multiplication des lois sécuritaires, nous pouvons observer un certain nombre de phénomènes. Elles sont inefficaces pour enrayer la violence. Pour preuve, une nouvelle loi vient toujours supplanter et durcir la précédente. Elles impliquent des privations de liberté pour l'ensemble de la population. Elles désignent toujours les populations les plus vulnérables comme responsables de la violence économique et sociale qu'elles subissent.

Le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance ne déroge pas à la règle. Le 28 juin dernier, le ministre de l'intérieur a présenté la énième et dernière version de son projet, en conseil des ministres. Celui-ci passera en première lecture au parlement lors d'une session extraordinaire le 7 septembre.

Que nous dit ce projet ?

Le maire doit être au centre d'un dispositif de fichage, de contrôle et de sanction de la population de sa commune. C'est lui (ou la personne qu'il désignera) qui recevra les familles, leur proposera des solutions, des orientations ou une sanction, c'est selon son évaluation de la situation. Il pourra donner des injonctions de soins, ordonner des hospitalisations d'office, proposer des mesures éducatives... Tout ceci est prévu en sollicitant le concours des enseignants à qui il sera demandé de transmettre des informations par exemple sur l'absentéisme scolaire de tel élève ou des difficultés de telle famille, mais aussi celui des médecins à qui il sera demandé des informations sur le suivi médical de telle personne toxicomane ou de telle personne victime de violences conjugales... Idem pour les travailleurs sociaux dans toutes les situations qu'ils rencontreront

au niveau social ou éducatif. Cette mise en place d'un réseau de délation et la nécessaire coordination qui en découle constituent la partie la plus importante de ce projet. Mettons en relation ce projet avec d'autres dispositifs comme par exemple le dossier médical ou le système informatique base-élève de l'éducation nationale ou la nouvelle loi sur la protection de l'enfance. On peut aisément se rendre compte de l'impact que peut avoir cette loi en terme de surveillance étroite et généralisée de la population. Surveillance gérée par les politiques et exercée par les professionnels de l'éducation, du soin et du social mais pas seulement.

En effet, sera également créé un service volontaire citoyen dans la police nationale. Il faudra être âgé d'au moins dix sept ans pour devenir un « collaborateur occasionnel du service public ». Il faudra aussi être français ou ressortissant de l'union européenne pour exercer ce volontariat avec honneur (sic) qui sera d'une durée de un à cinq ans et qui facilitera l'accès aux concours de la fonction publique. En son temps, sous Pétain, d'autres furent militaires...

Quelles luttes ?

Depuis 2004, des collectifs locaux et un Collectif National Unitaire (1) s'organisent pour lutter contre les différentes versions d'un projet dont la version définitive voit le jour. Les mobilisations importantes des travailleurs sociaux pour la plus grande part en 2004 ont participé à retarder l'échéance de sa mise en place.

L'année dernière, le rapport Benisti réactivait les inquiétudes sur l'avenir réservé au traitement du comportement dit déviant chez le jeune enfant. L'idéologie colportée dans ce rapport en terme de déterminisme

social et d'atteinte aux libertés fondamentales pour toute la population, et a fortiori les plus vulnérables, s'est vue conforté par la parution du rapport de l'INSERM. Le lobbying psy a permis que les notions de dépistage précoce des déviances et donc d'intervention précoce notamment médicalement ne voient pas le jour dans le cadre de la loi relative à la prévention de la délinquance. Cependant, cette partie est aujourd'hui intégrée sous des termes différents de la nouvelle loi sur la protection de l'enfance. Même si ce volet échappe à la tutelle du ministère de l'intérieur, l'esprit qui y est distillé n'est quant à lui pas abandonné.

Aujourd'hui, des tentatives pour institutionnaliser le débat et être force de propositions dites différentes tentent de se mettre en place. Ces tentatives ne portent en elles aucune réflexion sur les causes économiques et sociales de la délinquance. Elle propose des solutions moins dures que la droite avec un traitement que certains pourraient qualifier de plus humaniste de la délinquance. Ces solutions n'en demeurent pas moins des pansements sur des jambes de bois.

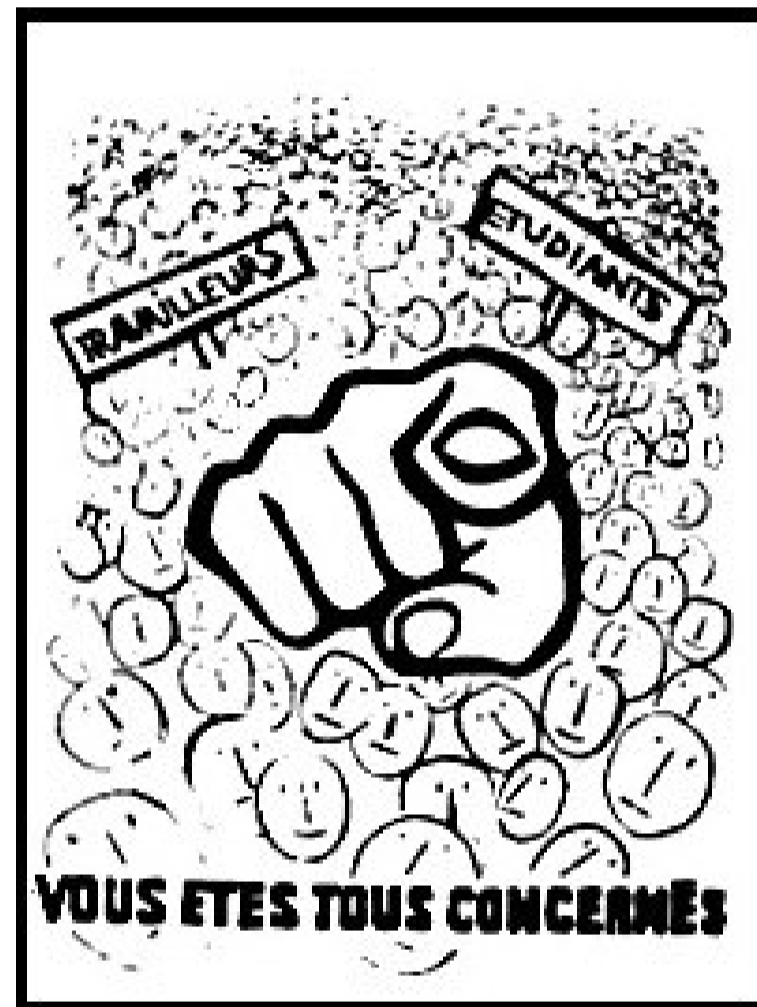
Les tentatives de réponse institutionnelle sont à différencier des actions menées par les collectifs locaux de résistance à la délation et le CNU. Elles refusent toute mise en place d'un rapport de force qui pourraient échapper à son contrôle. Espérons que ces tentatives ne séduiront pas les acteurs des collectifs qui choisiraient alors d'abandonner la lutte et d'être dépossédés de leurs revendications professionnelles et sociétales. Tous les efforts faits par les collectifs qu'ils soient sectoriels ou non depuis 3 ans pour s'organiser et lutter contre toutes les politiques de contrôle de la population, de

répression et de gestion de la misère doivent se poursuivre et s'accroître courant septembre.

Dans un climat de régressions sociales permanentes, la gestion de la misère s'opère à travers les politiques sécuritaires. Par là même, c'est la liberté de toutes et tous qui est menacée car pour gérer le mécontentement et la misère, il faut faire taire l'un et l'autre. Trouver des perspectives pour vivre ensemble, libres, solidaires et égaux n'est pas dans l'intérêt des tenants du pouvoir mais c'est le nôtre.

Nanou
groupe « Un Autre Futur »

(1) Le collectif National Unitaire est composé d'un certain nombre de syndicats, d'associations qui travaillent en lien avec des collectifs locaux très divers. Vous pouvez trouver des renseignements utiles sur le site www.antidelation.org



Mise à mal des Réseaux d'Education Prioritaire.

Pas grand-chose... pour le gouvernement c'est déjà trop.

Il y a vingt quatre ans, face aux inégalités scolaires déjà criantes et tenant compte de leur cristallisation géographique, les zones d'éducation prioritaire sont créées. La gauche au pouvoir prétend par ces dispositifs accorder des moyens supplémentaires dans les quartiers où les établis-

sements scolaires sont les moins bien lotis, ne serait-ce qu'en fonction des moyens des familles plongées dans la précarité et des municipalités qui ont peu d'argent à redistribuer.

Depuis des centaines d'établissements ont été concernés par la mise en place de ce dispositif, mais les inégalités économiques et sociales n'ont fait que se renforcer comme les phénomènes de ghetto. Les moyens supplémentaires accordés dans le cadre des ZEP ne sont évidemment pas à la hauteur des enjeux : 2 élèves par classe en moins en moyenne, quelques enseignants supplémentaires (moins d'un par établissement) il n'y a déjà pas de quoi réhabiliter le mythe républicain de l'ascenseur social. Ces maigres subsides ont de plus été dilués à l'occasion du passage aux réseaux d'éducation prioritaire : les REP, dans cette version les enseignants supplémentaires ne sont plus affectés à un établissement particulier et consacrent donc moins de temps à chacun d'entre eux sous prétexte de fonctionner en réseau.

Une politique de dupes.

Du coup lorsque l'INSEE publie au mois de septembre 2005 un bilan très négatif

de ces dispositifs, il n'y a pas de quoi tomber des nues. Mais De Robien n'a pas laissé passer l'occasion de porter un nouveau coup au service public d'éducation, là où la gauche avait

laissé traîner quelques miettes la droite se propose de les reprendre. S'appuyant sur un constat purement statistique, c'est sans « grande consultation » qu'elle impose un redéploiement des moyens accordés aux ZEP et aux REP. Il s'agit ni plus ni moins de déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est-à-dire de concentrer les moyens sur une partie des collèges les plus sinistrés, en faisant une économie conséquente au passage au détriment de ceux qui n'auront pas eu la bonne fortune d'être classés EP1. Cette décision est confiée par ailleurs à l'arbitraire des inspecteurs d'académies. Les laissés pour compte (les deux tiers des ZEP actuelles) verrons donc leur situation empirer un peu plus, après la disparition des aides éducatives et la raréfaction toujours plus importante des surveillants, du personnel enseignant et des personnels des réseaux d'aide aux enfants en difficulté... Dans ces conditions on peut déjà anticiper les résul-

tats des prochaines études de l'INSEE sur l'école.

Nous sommes déjà nombreux à nous mobiliser face à ces attaques qui visent à la paupérisation de l'école, mais il va nous falloir frapper très fort si nous voulons enrayer ce processus.

Ne cédon rien.

De Robien sait qu'il marche sur des œufs, c'est pour cette raison qu'il a reporté la parution des listes des établissements qui doivent sortir des ZEP alors que l'on connaît la liste des collèges dits « ambition et réussite » depuis plusieurs mois. Pourtant, dans de nombreux secteurs menacés on commence à anticiper en informant notamment les parents d'élèves des conséquences de ce projet : plus d'élèves par classe, moins de moyens pour mettre en place des initiatives motivantes dans les écoles et pour les élèves en difficulté. Nous sommes donc prévenus, il nous reste que peu de temps pour informer et préparer des mobilisations d'ici la prochaine rentrée scolaire. Sans doute localisées, ces mobilisations peuvent prendre

...Suite page 3...



Une autre école pour une autre société !

Les partisans de « république », de droite ou de gauche, nous présentent l'école actuelle comme garante d'une certaine « égalité des chances », sur laquelle se fonde la « méritocratie ». Le principe : tous les individus sont censés avoir la même chance face au processus de qualification, d'apprentissage, sans distinction de classe, de sexe ou d'origine. A partir de là, leur réussite dépendrait uniquement de leurs « capacités » et leur travail individuel, et est donc justifiée socialement. La position sociale serait donc une question de mérite, d'effort, de ténacité.

Dans la réalité, il n'y a pas besoin de chercher beaucoup pour voir que tout ça n'est que du beau discours visant à masquer sous un vernis égalitaire la fonction de reproduction sociale de l'école actuelle, son caractère de classe. La violence scolaire, est, quoi qu'on en pense, l'envers logique et prévisible de la médaille de cette société de classe et de la violence sociale quotidienne, symbolique et physique qu'elle produit. A travers l'exploitation salariale, le chômage, la répression policière et l'impasse que représente une école du tri social. Les travailleuses et travailleurs de l'éducation, qui en sont victimes, ne peuvent espérer éradiquer la première s'en s'attaquer à la seconde. Les solutions sécuritaires ne sont qu'une fuite en avant, qui ne règle rien et ne font que fragiliser plus encore toute possibilité de convergences entre élèves et personnels, toute possibilité de lutte commune de l'ensemble des exploités-e-s pour leur émancipation.

Le mythe de l'égalité des chances et l'école de la reproduction sociale.

Ce mythe de l'égalité des chances croule à tel point que l'on a multiplié les dispositifs prétendant « compenser » les difficultés sociales de départ, un certain aveu d'une inégalité structurelle liée à la division en classe de la société. Mais ceux-ci même, déjà pansements sur une jambe de bois, sont remis en cause par un patronat de combat, par l'intermédiaire de l'Etat.

Non, il n'y a pas d'égalité des chances. Ce n'est pas un hasard si l'immense majorité des enfants d'ouvriers et d'employés deviennent ouvriers et employés (les artifices statistiques et les proclamations répétées sur la fin de la classe ouvrière ne peuvent effacer la réalité : les ouvriers et employés peu qualifiés représentent 66 % de la population française). Ce n'est pas un hasard si l'immense majorité des enfants de bourgeois le restent. Les exemples d'ascension sociale – comme de déclassement – brandis haut et fort comme la preuve du rôle « d'ascenseur social » qu'aurait ou aurait eu l'école actuelle ne sont qu'anecdotes. Celle-ci n'a jamais remis en cause la structure sociale de la société et fonctionne comme un espace de tri social, quelle que soit la volonté individuelle de ses acteurs.

L'école actuelle fonctionne comme miroir légitimant les positions sociales. Elle a également pour but, du point de vue de l'Etat, de former des « citoyens », entendez des travailleuses et travailleurs dociles, ayant appris et intégré l'ordre et la discipline avant leur entrée dans l'entreprise, à qui l'on aura matraqué que leur espace d'expression politique par excellence c'est l'arène électorale, à grand renfort de discours « civiques ». En dehors de l'urne, il n'y aurait point de salut, et c'est le

culte des valeurs d'ordre et d'obéissance qui sont le font commun de l'institution scolaire actuelle. L'Etat utilise l'école comme instrument de propagande, au nom des « valeurs républicaines » qui sont présentée comme l'expression de la volonté collective. Pourtant, cette république n'est que l'habit dont que revêt la minorité au pouvoir (politiciens, bourgeois, patrons et actionnaires), pour faire passer leurs intérêts pour les intérêts collectifs.

Bon nombre de travailleuses et travailleurs de l'éducation ont fait le choix de ce métier par idéal égalitaire. Pourtant, il ne leur faut pas longtemps pour constater qu'entre les beaux discours et la réalité pratique, il y a un fossé béant. A partir de là, deux choix : la résignation ou la révolte.

Quelle école pour quelle société ?

La lutte contre la remise en cause de ce qui garantissait encore vaguement une fonction d'ouverture critique, sociale et culturelle de l'école est à l'ordre du jour.

Mais si les voix sont encore nombreuses pour réclamer des moyens budgétaires permettant d'assurer un accueil un peu plus décent de ce qu'il est, et éviter que cela se dégrade plus encore, trop peu s'élèvent contre cette école actuelle du tri social : contre l'orientation forcée, en fonction de la seule demande économique, contre l'orientation différenciée selon la classe sociale, et selon le sexe. Contre les filières de relégation, comme la récente remise en selle de l'apprentissage à quatorze ans. Peu de voix s'élèvent aussi contre une vision hiérarchique des rapports profs élèves, contre la pédagogie de la sanction qui ne peut former que des individus soumis ou arrogants de domination. Les remises en causes isolées, lorsqu'elles existent, sont la plupart du temps interprétées comme des aveux de faiblesses plutôt que des alternatives, et sont balayées par le poids d'un fonctionnement basé sur l'apprentissage de l'autorité, et ses corollaires, la contrainte et la punition, dès l'entrée à l'école.

Une société libertaire pour une école libertaire, une école libertaire pour une société libertaire.

Il y a pourtant d'autres voies pour l'apprentissage, le développement intellectuel collectifs, : une école polytechnique pour toutes et tous (la fin de la séparation entre savoirs et savoir-faire manuels et intellectuels), basée sur le

libre choix des élèves et des professeurs, la libre définition de l'apprentissage, la mutualisation et l'échange des savoirs, une pédagogie basée sur la coopération plutôt que sur la compétition, sur les rythmes d'apprentissages individuels plutôt que sur la notation.

Mais cette école n'a pas de sens dans une société autoritaire fondée sur la domination de classe. Les pédagogies libertaires ont souvent fait l'objet d'une récupération cynique - caricaturée et détournée de leur objet - pour faire passer au prétexte d'une pédagogie individualisée le démantèlement de tout ce qui raccrochait encore l'école à un certain idéal égalitaire, du moins théorique. L'école n'est pas une bulle en dehors de la société. Dans une société inégalitaire et autoritaire, elle ne peut que sécréter majoritairement des rapports autoritaires et inégalitaires, reproduire le rapport de force existant à l'extérieur, quelle que soit la bonne volonté des professionnels qui y travaillent, quel que soit leur dévouement individuel à en faire autre chose qu'une caricature sinistre, quelle que soit la volonté des élèves de « réussir » (et venir ironie du sort et voie sans issue, grossir les rangs de ceux qui contribuent à maintenir leurs parents et amis dans la misère). Car si une poignée y parvient (à quel prix !), l'immense majorité à qui on fait miroiter la « réussite » se rend rapidement compte du marché de dupe. La faible part de ceux qui ont la possibilité de changer leur statut social se retrouve dans la plupart des cas à choisir entre rester dominé ou devenir dominant, rester exploité ou devenir exploiteur, c'est à dire opprimer la classe sociale dont ils sont issus pour « s'émanciper » individuellement. Une telle « émancipation » n'a aucun sens, quand la liberté des uns repose sur l'esclavage des autres. Il n'y a pas de solution individuelle à la question sociale, comme on nous le fait croire en brandissant l'école comme prétendu moyen : seule notre action collective permettra d'abolir la société de classe et les rapports hiérarchiques qui lui sont liés.

Il y a du chemin à faire mais les difficultés valent mieux que la résignation à une culture de soumission, à l'insupportable reproduction à l'identique des rapports de domination et d'exploitation.

Pour changer l'école, il faut changer la société. Pour changer la société, il faut changer l'école.

Sam

Groupe de Seine St Denis



...Suite de la page 2...

un caractère très déterminé car les conséquences de la sortie du dispositif d'éducation prioritaire sont immédiates et visibles par tous ceux qui ont à voir avec l'école dans les secteurs concernés, ce qui rend plus difficiles les opérations de dénigrement de la lutte orchestrées par les médias. Nous pouvons nous inspirer des luttes menées en Seine Saint-Denis où les occupations des établissements scolaires par les parents les enseignants et les élèves avaient fini par avoir raison du gouvernement. Mais comme seulement une partie des établissements reste sur la sellette, il subsiste le risque d'une gestion du conflit au cas par cas qui ne remette pas en cause globalement les restrictions budgétaires. Pourtant les conditions existent d'une mobilisation plus large.

Transformons l'école.

Les luttes à venir, outre la défense d'un

service public en cours de démantèlement, doivent s'attacher à construire un projet alternatif pour l'école. L'Etat cherche à entériner l'idée d'une école inégalitaire qui se contente de dégager des élites en condamnant la grande majorité des plus démunis à continuer à vivre dans la misère. Ainsi les élèves les mieux notés dans les établissements les plus défavorisés vont rejoindre les lycées huppés ce qui renforcera un peu plus les inégalités scolaires. L'apprentissage précoce (14 ans) et la déscolarisation (notamment des sans-papiers) alimentent une précarité qui touche également les personnels de l'éducation (emplois de vie scolaire). Les principaux moyens mis en œuvre relèvent essentiellement du flicage (antennes police justice dans les établissements scolaires) et de la répression ciblée (suppression des allocations familiales, détection des comportements à risque dès la maternel-

le). Nombreuses sont donc les raisons d'une mobilisation massive contre une situation qui si on la laisse pourrir fera la part belle aux écoles privées et confessionnelles de toute sorte.

Nous devons opposer à ce modèle celui d'une école gratuite et ouverte à tous, tournée vers la solidarité et la prise en compte de chaque individu, une école qui ne soit pas à la merci des mesures gouvernementales ni à celles d'intérêts particuliers, économiques ou religieux. Il nous appartient d'imposer la volonté de l'ensemble des acteurs qui font vivre l'éducation pour défendre les intérêts des élèves, des parents et des personnels. Après la lutte contre le CPE, il faut reprendre l'initiative et ne surtout pas laisser les urnes décider de l'avenir de l'école à notre place.

Gr kronstadt



Les Sans-Papiers : Un cas d'école électoral.

Les journalistes, juste avant la rentrée des classes, se sont penchés sur la question des sans papiers et, à la faveur des actions menées par le Réseau Education Sans Frontières, plus particulièrement sur le cas de quelques jeunes expulsables scolarisés. Il y eut aussi Cachan, l'évacuation d'anciens locaux universitaires pour des motifs prétendument sanitaires, mais qui donna lieu à des vérifications d'identité en vue d'expulsions massives du territoire. Ces quelques reportages et articles ne nous permettent pas d'en savoir davantage sur la vie des ces femmes et de ces hommes ici, ni sur leurs motivations à y demeurer. Non, l'accent y est mis sur le caractère de ces interventions, la politique gouvernementale, l'œuvre des associations caritatives, l'application des lois Sarkozy et la morale de l'histoire ressassée comme une malheureuse antienne : « On ne peut décidément pas accueillir toute la misère du monde ! » Ou bien : « Qu'on est bien en France : on y expulse les gens en toute humanité ! ». Si le ridicule ne tue plus, on peut constater que la honte non plus. Fermeté et charité sont des breloques monnayables en 2007, voilà tout !

Mais qui sont ces scolarisés sans papiers, qui sont leurs parents ? Au-delà de ce qu'affirme la classe dirigeante et du « soutien » très circonstancié électoralement des politiciens et de certains syndicalistes engagés dans les initiatives du RESF, qu'en savons-nous à la lumière de plusieurs années de luttes des Anarchistes à leur côté ?

Les plus jeunes des sans papiers peuvent être enfants de parents réguliers ou non en France. D'une part, il peut s'agir d'un jeune venu rejoindre le plus souvent son père – en situation régulière – pour perpétuer une pratique qui permet au reste de la famille de ne pas vivre le déracinement que représente un exil économique. Ainsi une partie du revenu d'un des membres de la famille travaillant en France rend-elle possible le maintien et la survie des mères, frères et sœurs dans le pays d'origine. A un niveau plus global, ces ressources entretiennent un petit tissu d'activités dans ces espaces terrassés par le chômage et la misère.

Le bon sens devrait inviter les autorités à favoriser cette réponse aux conséquences désastreuses du capitalisme combiné à la raison d'Etat. Rien de tout cela. Au lieu de favoriser une autorégulation naturelle des flux migratoires, l'Etat ne fait qu'aggraver les tensions liées aux inégalités « Nord-Sud »

D'autre part, l'exil peut être familial. Ce sont les situations les plus tragiques et de nature souvent politique. Répression d'une minorité (Kurdes, Tchétchènes...) pour des motifs plus ou moins directement politiques. Contextes de guerre... C'est l'existence même des familles qui est ici menacée.

Dans cette chasse orchestrée aux sans-papiers, il a beaucoup été question du droit à la scolarité pour tous comme d'une sorte de refuge pour les plus jeunes. Or la politique gouvernementale fait de la scolarisation un moyen de repérage de ces derniers et de leur famille. La mise en place du logiciel informatique dit « Base-Elèves » est à ce titre édifiante. Quel est l'intérêt de Base-Elèves ? « Bénéficiaire d'un outil de gestion et de pilotage », nous dit le ministère de l'Education Nationale. Ou encore « Le suivi des élèves sera plus efficace, notamment grâce à un historique de la scolarité de l'enfant intégrant certaines informations comme le suivi Rased, les PAI (Plan d'Aide Individualisée) ou le signalement de l'absentéisme », ou encore des données relatives à la nationalité.

C'est bien cet « historique de la scolarité » qui doit nous interpeller, nous alerter.

« L'avant-projet de loi sur la délinquance de Sarkozy projetait de considérer comme potentiellement délinquante toute « personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». En conséquence, il fallait la signaler à la police via le maire intronisé pilote de la prévention, et cette injonction s'étendait à tout professionnel de l'action sociale, au mépris du droit des usagers en matière de secret professionnel. La jeunesse, notamment celle issue de l'immigration, se trouvait également montrée du doigt, et tout élève absent de l'école devenait un délinquant potentiel, lui

aussi à signaler au maire ou au procureur. Une approche, répressive et stigmatisante tendait à se substituer à une approche éducative ou sociale des difficultés de la population » (« Mobilisation contre des méthodes et un projet inacceptable » Collectif National). Et puis il y a le fameux « rapport BENISTI » : ce rapport, remis à De VILLEPIN dans le cadre du travail ministériel autour de ce projet de prévention, confirme toutes nos craintes ! « La politique de prévention doit remplir un objectif d'efficacité qui passe par le renforcement des échanges d'informations entre les différents acteurs qui entourent les jeunes : les parents, le corps enseignant, les éducateurs, les élus locaux, la police... » Ce rapport fait de manière insidieuse un amalgame entre « délinquance » et « familles issues de l'immigration ». Un enfant peut commencer à avoir des « comportements déviants » quasiment dès la naissance. Un déterminisme notamment social écarte inexorablement du « droit chemin » et entraîne par « un parcours déviant » vers la délinquance. La mère non-francophone d'un enfant de 2 ans se trouve désignée comme facteur de risque : « Elle devra s'obliger à parler le français dans le foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer... » Le maire doit, bien sûr, être au courant de tout cela, et « il faut [donc] redéfinir la notion de secret professionnel et créer une culture du secret partagé » (ref. idem)avec la police ?

Le caractère politique de cet outil est clair : criminalisation de la misère, stigmatisation de l'étranger comme délinquant, identification des familles sans-papiers. La circulaire du 13 juin concernant la régularisation des sans-papiers ne fait que reprendre le cadre idéologique du rapport Benisti également à l'œuvre dans le logiciel Base-Elèves (référence faite à la langue maternelle par exemple.)

Que faire ? Traiter spécifiquement de la question des jeunes scolarisés est une impasse dans laquelle le Réseau tend à sombrer. Un scolarisé sans papiers de moins de 18 ans est un futur sans papiers et souvent enfant de sans papiers

lié de fait au destin de ses parents. Dans cette logique nous ne pouvons obtenir que des sur-sis à expulsion (circulaire Sarkozy d'octobre 2005) pour achever une année scolaire et non affirmer leur droit à vivre ici, à s'y former et à y travailler. Par ailleurs, le Réseau contourne le vrai problème politique en cette veille d'élection, celui de la régularisation de tous les sans-papiers. Problème qui renvoie Gauche et Droite confondues dos-à-dos. Le seul vrai combat possible est celui de la régularisation massive de tous les sans papiers et de la libre circulation des individus. Là-dessus, il ne faut pas fléchir.

Rodolphe
groupe Puig Antich Perpignan



Infos et Analyses Libertaires.
Journal de la
Coordination des Groupes Anarchistes.
Directeur de la publication: Edward Sarboni.
Rédaction et administration:
C.E.S. BP 233
66002 Perpignan cedex.
ISSN 07514530.
Dépot légal 3^{ème} trimestre 2006.
N° 61
Conception graphique : NONO et Jièmté

Pour contacter la Coordination des Groupes Anarchistes:

Site Internet: <http://www.c-g-a.org/public/> Courrier électronique: secretariat@c-g-a.org

<p>La CGA à Montpellier Secrétariat Groupe Un Autre Futur 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER e-mail: groupe-uaf@c-g-a.org (permanences le samedi de 15h à 19h)</p>	<p>La CGA à Toulouse Groupe Albert Camus 36, Rue de Cugnaux 31300 TOULOUSE e-mail: groupe-albert-camus@c-g-a.org Permanences le Mardi de 18h à 20h.</p>	<p>La CGA à Perpignan Groupe Puig Antich 2, rue Théodore Guitier Ecrire à: C/O CES, BP 233 66002 PERPIGNAN CEDEX e-mail: antich@wanadoo.fr Permanence tous les samedi de 15 à 19 heures</p>
<p>La CGA à Lyon Groupe de Lyon, la Plume Noire 19, rue Pierre Blanc 69001 Lyon Librairie ouverte du Mercredi au Vendredi de 17H à 19H, le Samedi de 15H à 19H. Café libertaire ouvert tous les Vendredis de 21H à 1H Tél: 04 72 00 94 10 e-mail: groupe-lyon@c-g-a.org</p>	<p>La CGA à Auch Groupe Les Fédérés c/o Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>	<p>La CGA dans la Cerdagne et le Capcir Groupe Mata Negra c/o CES, BP 233 66002 PERPIGNAN CEDEX</p>
<p>La CGA en région Parisienne Groupe de Seine saint Denis e-mail: liaison93@c-g-a.org</p>	<p>La CGA dans les Bouches du Rhône C/O Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER e-mail: bdr@c-g-a.org</p>	<p>La CGA à Albi (81) Groupe " Ni Dieu, Ni Maître" mèl: cga-albi@no-log.org</p>
<p>La CGA dans la Sarthe Liaison Maurice Fayolle Permanence le 3ème samedi du mois de 14h30 à 17h, au 3ème étage de la maison des associations, 4 rue d'Arcole, 72000 Le Mans e-mail: cga72@no-log.org</p>	<p>La CGA dans l'Aude Liaison Aude C/O Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>	<p>La CGA à Saint-Etienne Groupe CGA-42 C/O Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER e-mail: groupe-loire@c-g-a.org</p>

Ce journal aborde des thèmes qui vous intéressent! Vous souhaitez soutenir la Coordination des Groupes Anarchistes! Faites-nous le savoir en demandant 3 N° gratuits, ou en vous abonnant à 6 N° pour un an, au prix de 8 Euros. Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer au secrétariat. Si une version informatique vous convient mieux, téléchargez-la sur notre site Internet.

Nom:	Souhaite recevoir 3 N° Infos & Analyses libertaires gratuits (Envoyer un courrier avec 3 enveloppes format A4 comportant votre adresse et timbrées à 0,64€).
Prénom:	
Adresse:	Souhaite s'abonner pour un an (Joindre un chèque de 8 Euros (Abonnement de soutien: 15 Euros)
Code postal:	
Ville:	